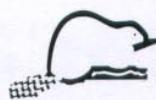


Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Macamic, c'est plus qu'une ville

M

.....

*Macamic, c'est plus qu'une ville!
Une nature dans ses plus beaux
atours, dominée par le lac Macamic,
la propriété accessible, de grands
terrains dans des quartiers bien
aménagés, conçus pour les résidents.*

•

*Une ville organisée, de nombreux
commerces et services municipaux,
hospitaliers et gouvernementaux,
une économie solide et bien établie,
un avenir prometteur.*

•

*Moi, j'ai choisi Macamic et ses gens
accueillants!*

C

.....

*Choisir sa ville, c'est choisir sa
qualité de vie. Chaque année,
Macamic accueille de nouveaux
résidents, et ce n'est pas sans raison.*

•

*De beaux parcs, un environnement
sain, sans pollution, une eau de
qualité, des loisirs pour tous les âges;
des gens d'affaires dynamiques,
une population fière de sa ville.*

•

*Macamic, le choix d'une qualité de
vie supérieure! Macamic, une ville
de choix.*

Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	8	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	9	
La rubrique informative	14	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	18	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	20	
Un grand merci à tous nos collaborateurs.		Mise en pages : Ginette Labbé
		Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 13 no 1
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame,
Monsieur,

À cette première de l'Info-Mak pour l'année 2008, permettez-nous de vous offrir nos meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur; puisse cette année 2008 être à la hauteur de toutes vos attentes.

Nous avons eu la chance d'avoir, au cours des 35 dernières années, à la municipalité, un employé dévoué qui a toujours, avec empressement, de façon compétente, joviale, loyale et honnête, travaillé au bien-être des citoyens. Monsieur André Brulotte nous a quittés pour une retraite bien méritée et nous tenons à nouveau à le remercier très sincèrement pour toutes ces années à notre service et lui souhaiter la meilleure des chances pour tous ses projets futurs. « Bonne retraite, André » et merci de ton dévouement!

Nous débuterons, cette année, un vaste et ambitieux projet de mise à niveau de nos infrastructures municipales.

Conformément à une étude réalisée par la firme Stavibel quant à l'état de nos

réseaux d'aqueduc, d'égout et du réseau routier, nous sommes actuellement outillés pour bien cibler nos interventions et nos choix annuels pour les travaux à être réalisés.

L'importance des déficiences que l'étude a conclue se situe en grande partie sur la condition du réseau routier rural, sur quelques tronçons d'asphaltage de rues de l'ancienne Ville et pour le drainage de chemins dans les anciens territoires de la paroisse et de Colombourg.

Les réseaux d'aqueduc et d'égout de l'ancienne Ville sont évalués à 94 %, soit au-delà des normes et de la moyenne de la majorité des municipalités.

Nous vous invitons à suivre nos réunions du conseil qui se tiennent le deuxième lundi de chaque mois et selon un horaire à confirmer, le quatrième lundi également.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Daniel Rancourt
Maire

Informations municipales



Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de son assemblée ordinaire du 10 mars 2008, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante ::

30, rue Principale
Lot 1 du Bloc 32

Cadastre du village de Macamic

Propriétaires : monsieur Michel Lemoine
et madame Joëlle Rancourt



L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du patio qui empiète de 0,94 mètre sur l'emprise de la Ville et permettre le maintien tel que construit de la remise avec

une marge latérale nord de 0,84 mètre au lieu de 1,5 mètre et avec une marge arrière de 1,17 mètre au lieu de 1,5 tel que décrit au règlement No 07-080 de la Ville de Macamic.

- Permettre la construction d'un bâtiment secondaire détaché avec une marge de recul entre les deux bâtiments secondaires à 0 au lieu de 1,2 mètre tel que décrit au règlement No 07-080 de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de l'assemblée du 10 mars 2008, à 19 heures, au 1, 7^e Avenue Ouest, Macamic.

Donné à Macamic, ce 11 février 2008.

Nicole Bouffard
Secrétaire-trésorière adjointe

COMMUNIQUÉ

Nous tenons à informer les propriétaires du territoire de la Ville de Macamic que nous mettons à leur disposition, au Dépanneur L'Express, 54, rue Principale, deux fiches à égout pour ceux qui en auraient besoin lors de l'obstruction des conduites d'égout de leur résidence.

Ces fiches sont consignés au Dépanneur L'Express, gratuitement, et ce, grâce à la généreuse collaboration des propriétaires Jeanne Dessureault et Michel Genest que nous remercions sincèrement.

Vous pourrez vous les procurer selon les heures d'affaires normales du Dépanneur.

Information : Richard Michaud
819 782-4604, poste 224

Appels d'urgence Réseau d'égout de l'ex-Ville



Nous avons constaté depuis un certain temps que quelques contribuables aux prises avec des obstructions de leur conduite d'égout ont

fait appel au service d'urgence de la municipalité, sans avoir pris toutes les mesures nécessaires pour s'assurer d'avoir bien passé le fiche à égout dans leurs installations, prétextant que la problématique se situait dans les installations de la municipalité.

Ces situations occasionnent le déplacement d'employés en dehors du cadre normal de travail et entraînent par le fait même des coûts pour la municipalité afin de payer ces employés en temps supplémentaire, en plus des inconvénients occasionnés par ces déplacements.

Bien que nous demeurions toujours disponibles en cas d'urgence et lorsque toutes les mesures requises et nécessaires auront été prises par le contribuable avant de nous demander de nous déplacer, le conseil municipal a pris la décision que, dorénavant, tous les déplacements inutiles de nos employés pour des problèmes d'égout constatés aux installations privées du contribuable leur seront facturés selon le tarif décrété par résolution du conseil.

Advenant que la problématique d'égout soit sur les installations de la municipalité, naturellement, aucuns frais

ne seront imputés pour les déplacements et les travaux.

Nous tenons cependant à souligner, généralement, votre précieuse collaboration quant à l'utilisation de notre service d'urgence.

**Information : Richard Michaud
819 782-4604, poste 224**

Bris à l'équipement téléphonique

Lors de la panne d'électricité survenue durant la période des Fêtes, la variation de la tension électrique a endommagé le module téléphonique de toutes les boîtes vocales, de messages et d'urgence des édifices municipaux.

Les travaux de remplacement de l'équipement touché ont été complétés le 10 janvier dernier, entraînant des coûts de près de 3 000 \$.

Si vous avez essayé de nous joindre durant cette période, aucune communication n'a pu nous être transmise si vous aviez laissé un message ou essayé de joindre le service d'urgence à quelques occasions.



Nous tenons à nous excuser des inconvéniens que cela aurait pu vous causer.

Source : Denis Bédard, directeur général
819 782-4604, poste 238

COMMUNIQUÉ

À tous les propriétaires d'immeubles desservis par les réseaux d'égouts sanitaire, pluvial ou combiné (ancienne Ville de Macamic et quelques propriétés de la paroisse de Macamic, 1^{re} Avenue – Rang 2).

Nous vous rappelons l'existence du règlement No 04-041 contre les refoulements d'égouts. Ce règlement précise, entre autres :

ARTICLE 3

Tout propriétaire d'immeuble doit installer une soupape de sûreté sur les branchements horizontaux recevant les eaux usées de tous les appareils, notamment les renvois de plancher, les fosses de retenue, les intercepteurs, les réservoirs et tous les autres siphons installés dans le sous-sol et les caves ainsi que sur les branchements qui reçoivent les eaux pluviales provenant

de surfaces extérieures en contrebas du terrain avoisinant et adjacentes au bâtiment telles que les descentes de garage, les entrées extérieures ou les drains français.

En tout temps, les soupapes de sûreté doivent être tenues en bon état de fonctionnement.

ARTICLE 6

Le présent règlement s'applique à tous les bâtiments érigés ou à être érigés dans la municipalité, quelle que soit la date de construction.

Le texte intégral de ce règlement peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville, aux heures d'ouverture.

Collecte sélective

Les membres du conseil municipal désirent souligner et féliciter leurs contribuables pour leur excellente collaboration à participer à la collecte sélective (récupération) sur le territoire de la Ville de Macamic.



Ainsi, par cette situation et grâce à la vigilance de madame Joëlle Rancourt,

secrétaire-trésorière à la Régie intermunicipale de gestion des déchets de Roussillon, la Régie a reçu une importante compensation financière au montant de 53 144,91 \$ de Recyc-Québec, ce montant étant le remboursement au prorata des coûts de collecte, transport, tri et conditionnement des matières recyclables de notre Régie.

Sincères félicitations à madame Rancourt pour sa rigueur administrative ayant permis de récupérer ce montant d'argent!

Le conseil municipal après avoir analysé les coûts d'entretien et d'assurance pour la rampe située au Pavillon Le Séjour a décidé de retirer, dès ce printemps, cet équipement de ses infrastructures.

Cette rampe étant maintenant peu utilisée, nous consacrerons les sommes annuelles qui y étaient investies (+/- 1 000 \$) à l'amélioration de nos autres infrastructures de loisirs.

**Source : Denis Bédard
819 782-4604, poste 238**

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Les portes de Québec
Jean-Pierre Charland
- Le roman de Georges et Martha
Mary Higgins-Clark
(Don Club Lions)
- Le sentier des Roquemont
Tome 2 : Le passage du flambeau
René Ouellet
- Ourse bleue
Virginia Pésémapéo-Bordeleau
- Les Chevaliers d'émeraude - tome 11
Anne Robillard
- Mille soleils splendides
Khaleb Hosseini
- Hélène de Champlain - tome 3
Nicole Fyfe-Martel
- Le clan Rhett Butler
Donald McCaig
- Le château des Melville
Élizabeth Walker

- La célibataire
Carrie Adams
- La trahison Tristan
Robert Ludlum
- D'un silence à l'autre
Tome 2 : La lumière des mots
Tome 3 : Les promesses de l'aube
Micheline Duff

Félicitations à madame Annick Thériault qui a gagné le dictionnaire Larousse offert lors du tirage de Noël et merci à la Corporation de développement pour avoir gracieusement offert ce dictionnaire.



La page communautaire



BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES DE MACAMIC

RAPPORT ANNUEL 2007

Au cours de l'année 2007, les pompiers sont sortis **24 fois pour des appels pour des incendies** et **9 fois pour la désincarcération**. Malgré ces **24** sorties, dont 13 sur notre territoire et 11 à l'extérieur, nous avons enregistré, à deux reprises, une période de **90 jours et plus sans incendie sur notre territoire**, comparativement à une seule période de 85 jours l'an dernier.

Ces 24 sorties sont réparties comme suit :

Macamic	:	12
Authier	:	1
Authier-Nord	:	0
Chazel	:	0
Extérieur	:	11

Ces sorties, sur notre territoire (13), sont classifiées comme suit :

Cheminée	:	3
Véhicule	:	1

Bâtiment	:	2
Herbe et forêt	:	1
Fausse alerte	:	5
Sauvetage	:	1

Les **pertes matérielles** engendrées par ces incendies, sur notre territoire, se chiffrent à **moins de 10 000 \$** dont la perte principale fut celle d'une résidence abandonnée et inhabitable.

Au cours de l'année 2007, quatre pompiers ont quitté la brigade, soit messieurs Mikaël Bruneau, Bertrand Bellerive, Gaétan Morin et Antoine Pinard; par contre, cinq nouveaux pompiers ont joint les rangs de la brigade, soit messieurs Marco Bédard, Michel Desrochers, Jean-Philippe Proulx, Sébastien Picard et François Alain, permettant ainsi de maintenir le nombre de pompiers à 20.

Au cours de la période estivale, la brigade avait permis à monsieur Jean-François Morin de joindre les rangs de la brigade puisqu'il se dirigeait vers des études afin de devenir pompier.



Comme chaque année, au niveau de la prévention, les pompiers ont effectué la visite annuelle des résidences, des écoles, des commerces et des institutions; à cela s'ajoutent les événements spéciaux où nous sommes présents tels que l'Halloween, la journée à bicyclette du Club Lions, le spectacle de patinage artistique, certaines messes et autres activités. En plus de cette prévention, en participant à l'émission L'Enflammé, les pompiers ont permis à madame Bernadette Béland de se mériter un prix de 1 000 \$.

L'année 2007 fut également une année importante en ce qui a trait à la flotte de camions puisque le camion autopompe qui datait de 1973 a été changé; il a été livré aux pompiers en février 2007.



Bonne prévention pour 2008.

Roger Alain, secrétaire-trésorier



Guignolée du Club Lions

Le Club Lions de Macamic désire remercier la population de Macamic et du secteur Colombourg pour

leur collaboration et leur grande générosité lors de la collecte de denrées, le 2 décembre dernier. Grâce à vous, cette collecte fut encore cette année un grand succès. Une grande quantité de nourriture, de jouets et de dons en argent a été amassée, ce qui a permis au Club de la Fraternité de préparer et de distribuer des paniers de Noël aux familles dans le besoin.

Votre générosité et l'implication de nombreux bénévoles ont sûrement agrémenté la période des Fêtes dans nombre de foyers.

Encore merci et à l'an prochain.

Gaétan Thibodeau
Responsable de la guignolée
du Club Lions

Club de patinage artistique de Macamic

Le club de patinage artistique Les Fantaisistes de Macamic a l'honneur, cette année, d'être l'hôte de la 31^e édition de la compétition Gaby-Labonne.

C'est avec un grand plaisir que je vous invite, au nom du comité organisateur et au nom de notre club, à cette

compétition qui se tiendra les 22, 23 et 24 février 2008, au Centre Joachim-Tremblay.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer pour une fin de semaine haute en couleur et pleine d'émotion digne du patinage artistique.



Au plaisir de vous rencontrer pour l'occasion.

Danika Lacroix
Présidente du comité organisateur
Compétition Gaby-Labonne 2008

Fêtons la Saint-Valentin le 16 février 2008
avec le Cercle des Fermières du
secteur Colombourg

Ouverture à 13 heures 30;

Tournoi de crible et tournoi de 500, 1 \$ par participant;

Jeux de société, scrabble, bataille de bateaux Navale, toc, double séquence, etc., 0.50 \$ par participant;

Tournoi de baseball-poches, 1 \$ par participant;

Rallye pour les petits et les grands, 0,50 \$ par participant.

Nouveautés cette année : jeux de play station Guitar Héro ainsi qu'un jeu de course de motocross. Venez vous essayer, jeunes et moins jeunes.

À noter que pour chacune de ces activités, soit les différents tournois et le rallye, le gagnant se méritera la moitié du montant recueilli lors de chaque activité. Ces activités se font à la salle communautaire; en voici quelques-unes :

Ballons avec cadeaux pour petits et grands; un tapis chenille est caché dans un de ces ballons ainsi que de nombreux prix très intéressants.



Souper spaghetti, dessert : tarte au sucre, à 17 heures 15.

Billets en vente auprès des membres :
Adultes : 8 \$
Enfants de moins de 12 ans : 4 \$
Gratuit pour les moins de 3 ans.

Pour information, appelez Jeannine au 819 333-6408, Noëlla au 819 333-4466 ou Suzanne au 819 333-5789.

Campagne de capitation

Comme vous le savez, la capitation (dîme) est une source de financement pour veiller à l'entretien et à l'administration de notre église. Les membres de la Fabrique Saint-Jean de Macamic forment une équipe dynamique qui veille, entre autres, à conserver les infrastructures de notre église et de notre presbytère en bon état. Cette église, avec ses récentes rénovations, se veut invitante et accueillante.

Cette année, des bénévoles passeront chez vous, **du 9 au 15 mars**, afin de recueillir votre capitation (dîme).

Comme votre générosité n'a d'égale que l'intérêt que vous nous portez, tout don et capitation seront grandement appréciés. À tous ceux et celles qui ont déjà contribué, nous vous remercions chaleureusement.

La Fabrique de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste de Macamic

Horaire des célébrations de la Semaine sainte pour tout le secteur de Macamic

Célébrations des Rameaux :

Samedi 8 mars : 16 heures, Authier-Nord
 Samedi 15 mars : 16 heures, Authier
 Samedi 15 mars : 19 heures, Taschereau
 Dimanche 16 mars : 9 heures 15, Poularies
 Dimanche 16 mars : 11 heures, Macamic

Lundi saint 17 mars : 16 heures, messe à Macamic

Mardi saint 18 mars : messe chrismale, à la cathédrale d'Amos, 20 heures

Mercredi saint 19 mars : 16 heures, messe à Macamic

Jeudi saint 20 mars : La dernière Cène : 19 heures, Authier-Nord (pas de messe à Poularies)

Vendredi saint 21 mars : célébration de la Passion : 15 heures, Authier
 Le chemin de la croix : 19 heures, Authier

Samedi saint 22 mars : Veillée pascale : 20 heures, Taschereau

Dimanche de Pâques 23 mars :
 Authier-Nord : célébration de la Parole, 10 heures
 Authier : célébration de la Parole, 10 heures



Poularies : messe de Pâques, 9 heures 15
Macamic : messe de Pâques, 11 heures

Célébrations du pardon avec absolution générale ou individuelle :

Authier : samedi 1^{er} mars, 16 heures, suivie
de la messe
Authier-Nord : samedi 8 mars, 16 heures,
suivie de la messe
Taschereau : samedi 8 mars, 19 heures,
suivie de la messe
Poularies : dimanche 9 mars, 9 heures 15,
suivie de la messe
Macamic : dimanche 9 mars, 14 heures

Célébration du pardon individuel pour le secteur de Macamic :

Lundi 10 mars, 19 heures, à l'église de
Macamic

Chers amis,

La fête de Pâques n'est pas seulement un simple congé de travail où on prend le temps de visiter des gens et de participer à des loisirs. Pour un chrétien, tout commence à Pâques, car c'est la fête de la résurrection du Christ. Si j'ai été baptisé un jour, c'est que mes parents avaient la foi et qu'ils voulaient me donner ce qu'il y avait de meilleur dans leur vie spirituelle, l'amour de Dieu. À mon baptême, je suis plongé dans cet

amour de Dieu et Dieu me fait passer de la mort à la vie du Christ en me donnant la foi. Quel beau cadeau que celui de la foi! *Pâques, c'est la fête de ma foi au Christ mort et ressuscité.*

Joyeuses Pâques à tous, je vous bénis,+.

Léandre Lapointe, prêtre-curé



**Desjardins Caisse de Royal-
Roussillon**

La période des REER bat son plein; à cette occasion, votre Caisse Desjardins de Royal-Roussillon organise un concours, qui n'est pas publicisé, mais expliqué, par les employés, à chaque membre qui vient à la Caisse. Chaque membre de notre Caisse qui apportera son avis de cotisation et fixera un rendez-vous avec une de nos conseillères aura automatiquement la chance de gagner un des prix. Le tirage aura lieu en début mars et les prix seront remis sous forme de certificats-cadeaux dans des restaurants ou pour des achats d'essence. Pour information, vous pouvez communiquer avec un membre du personnel de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon, en composant le 819 782-4676 ou sans frais, le 1 877 782-4676 ou par télécopieur au numéro 819 782-4332. Au plaisir de vous rencontrer.

Rubrique informative

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

RAPPEL

Beaucoup d'entre vous disposez de vos cendres de poêle à bois par le biais de la collecte des ordures; nous tenons à vous rappeler que les cendres doivent être déposées dans une boîte de carton et mises dans un sac en plastique bien fermé, et ce, afin de faciliter la collecte et ainsi éviter qu'elles ne s'éparpillent par le vent lorsque le bac est vidé et ne s'envolent sur l'employé, ce qui est très déplaisant.

Nous vous rappelons également que le contour et le couvercle des bacs doivent toujours être bien déneigés, sinon ces derniers ne seront pas ramassés.

Nous vous remercions de votre collaboration.



FONDATION CANADIENNE DU REIN

SECTION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La campagne de financement de la Fondation canadienne du rein se tiendra du 30 mars au 5 avril 2008; monsieur Fred Burrows, bien connu dans le domaine forestier depuis plusieurs années, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de notre campagne.

Qui d'entre nous peut prétendre être à l'abri de cette terrible maladie? Il faut dès maintenant redoubler d'effort du côté de la prévention et poursuivre la recherche afin que tous nos dialysés aient une meilleure qualité de vie.

Les résidences et les entreprises seront sollicitées tout au long de cette semaine.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous réserverez à nos bénévoles.

Le comité de financement

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Abitibi-Témiscamingue

Il nous fait plaisir de vous assister dans vos démarches!

Savez-vous que la Loi sur les services de santé et les services sociaux vous reconnaît le droit d'accepter ou de refuser des soins de façon libre et éclairée? C'est pourquoi vous devez être informés sur :

- ☞ Les services existants et la façon de les obtenir;
- ☞ Votre état de santé ainsi que sur les solutions possibles et leurs conséquences, avant de consentir à des soins.

Vous est-il arrivé :

- ☞ De subir des traitements sans comprendre ce qu'ils pouvaient vous apporter ou sans que la procédure vous ait été expliquée?
- ☞ De subir des effets secondaires suite à un traitement alors que vous n'étiez pas prévenus qu'ils pouvaient survenir?
- ☞ De prendre conscience, après coup, que certains services disponibles ne vous aient pas été proposés?

Si tel est le cas et que vous désiriez dénoncer cette situation, contactez-nous! Porter plainte peut permettre d'améliorer les services offerts dans notre région!

N'hésitez pas, appelez-nous, le service est gratuit et la confidentialité est assurée.

Téléphone : 819 797-2433

Sans frais : 1 877-767-2227

Courriel : caapat@cablevision

Site Web : www.caapat.com

Maison de la famille de La Sarre

La Maison de la famille est en période de recrutement pour le marrainage qui se définit comme étant un accompagnement offert gratuitement aux futurs parents et aux familles d'enfants 0-2 ans de la MRC Abitibi-Ouest. Les bénévoles intéressés reçoivent une allocation pour leurs déplacements, du support individuel ou de groupe ainsi que de la formation.



La Maison de la famille offre des activités pour tous les membres de la famille, et ce, principalement à La Sarre, mais saviez-vous qu'elle est aussi présente tous les

mercredis dans les municipalités de Macamic en avant-midi et de Taschereau en après-midi? Vous pouvez joindre le groupe de parents déjà existants à n'importe quel moment; il suffit de vous inscrire.

Voici l'horaire de nos activités pour les mois de février et de mars à la Maison de la famille :

Mercredi 20 février (CP) : initiation à une cuisine collective au Chalet Multi-services, de 9 heures 30 à 11 heures 30;

Mercredi 27 février (PE) : bain libre au bassin thérapeutique, de 9 heures 30 à 11 heures 30;

Mercredi 12 mars (PE) : demi-journée tire d'érable au Chalet Multi-services, de 9 heures 30 à 11 heures 30;

Mercredi 19 mars (CP) : confection de chocolats de Pâques au Chalet Multi-services, de 9 heures 30 à 11 heures 30;

Mercredi 26 mars (TP) : maintenir un climat familial harmonieux : limites à respecter devant les enfants au Chalet Multi-services, de 9 heures 30 à 11 heures 30.

☞ Les activités parents-enfants (PE) sont des moments privilégiés, amusants et éducatifs entre les parents et leurs enfants.

☞ Les thématiques-parents (TP) sont des ateliers de discussions et d'échanges animés pour les parents.

Les enfants accompagnent les parents et une animatrice les amuse pendant les thématiques.

☞ Les congés-parents (CP) sont des activités plus libres qui ne font pas nécessairement référence au rôle parental. Une animatrice amuse les tout-petits afin de permettre aux parents de s'adonner totalement à une activité, sans aucun souci au sujet des enfants.

Renseignements utiles

☞ Afin de rendre les activités intéressantes, nous désirons votre participation et pour ce faire, nous souhaitons la participation minimum de trois familles. Il est donc requis de vous inscrire à chaque activité hebdomadaire, avant le mardi 16 heures. Si le nombre de familles est inférieur à trois, l'activité sera annulée et les personnes inscrites en seront informées en fin de journée.

☞ Le projet de la Fourmilière est rendu possible grâce à la collaboration et au financement de quelques partenaires et de votre soutien. Pour l'année 2008, nous devons amasser une somme de 600 \$ et votre aide devient nécessaire; n'hésitez pas à discuter avec l'animatrice tôt dans

l'année pour envisager des stratégies d'autofinancement. Votre cotisation annuelle de 8 \$ à la Maison de la famille sera calculée dans les sommes à récolter. Merci de votre collaboration!

- ☞ Si vous avez des commentaires ou des suggestions quant au déroulement du projet, n'hésitez pas à communiquer avec Cynthia Lefebvre, coordonnatrice à la Maison de la famille.

Pour information ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Monique au 819 333-2670. Au plaisir de vous compter parmi les familles participantes!

Bénévoles recherchés

Nous sommes à organiser un comité de soutien pour Villes et Villages en santé dans notre municipalité. Nous aurions besoin de bénévoles qui ont des véhicules afin de créer un groupe de transport bénévole qui consiste à transporter des gens qui n'ont pas de moyens de transport pour se rendre à des rendez-vous médicaux ou autres. Une somme est allouée pour rembourser les frais de kilométrage de ces bénévoles.

Pour offrir vos services, communiquez avec Stéphane Labrie au 819 782-4604, poste 233. Aidez-nous à bien servir nos citoyens.

Nous sommes à la recherche de jeunes de 17 ans et moins intéressés à jouer des parties de hockey « cossum » et des adultes et des adolescents intéressés à jouer au volleyball, au gymnase de l'École Le Séjour. Pour donner votre nom ou pour information, vous pouvez communiquer avec Stéphane Labrie au 819 782-4604, poste 233.

Québec légendes... et conteurs

Nous tenons, par la présente, à adresser à madame Sylvie Morin, conjointe de monsieur Réjean Parent, nos sincères félicitations pour ses compositions de 22 poèmes qui font maintenant partie du livre Québec légendes... et conteurs.

Vous pourrez emprunter gratuitement cet album aux bibliothèques de Macamic et du secteur Colombourg. Il vous sera également possible de vous en porter acquéreur à la Librairie du Nord de La Sarre.

Information : Denis Bédard
819 782-4604, poste 238

Le calendrier des activités

Février	22-23-24	Compétition de patinage artistique Gaby-Labonne
	25	Réunion du conseil municipal à 19 heures (à confirmer)
	29	Tournoi Pré-Novice
Mars	1-2	Tournoi Pré-Novice
	2	Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	7-8-9	Tournoi de hockey Open grande classe (à confirmer)
	10	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	24	Réunion du conseil municipal à 19 heures (à confirmer)
	29	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic, suivie d'un goûter
	29	Spectacle annuel de patinage artistique
Avril	6	Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter

Danse en ligne le 1^{er} samedi de chaque mois, à 20 heures, au local de l'Âge d'Or de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre

15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures;
Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures
et de 19 heures à 20 heures 30.

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et
de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 10 avril 2008; **la date limite pour apporter vos textes est le 7 mars**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.



Organismes à but non lucratif

Association de Chasse et Pêche

Association du hockey mineur

Bibliothèque municipale

Brigade des Pompiers volontaires

C.K.-Munotair

Club de l'Âge d'Or

Club de la Fraternité

Club de Motoneige

Club de Patinage artistique

Club Lions

Club nautique

Comité de valorisation des biens
culturels

Comité des bénévoles du C.H. St-Jean

Comité du partage

Comité de développement

Comité villes et villages en santé

Commission des loisirs

Fabrique St-Jean

La Gamme d'Or

Le Cercle des Fermières

Les Chevaliers de Colomb

Les Femmes Chrétiennes

Les Filles d'Isabelle

Office municipal d'Habitation

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Annick Goulet	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
<hr/>		
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**